



UNION INTERPARLEMENTAIRE
CHEMIN DU POMMIER 5, CASE POSTALE 330
CH-1218 LE GRAND-SACONNEX/GENEVE, SUISSE



Genève/Bruxelles, le 20 juillet 2006

SESSION ANNUELLE DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE DE L'OMC

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Depuis 2002, l'Union interparlementaire et le Parlement européen conduisent conjointement un processus connu sous le nom de Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui est le mécanisme permanent par lequel les parlements contrôlent cette organisation intergouvernementale et qui en constitue *de facto* la dimension parlementaire. Le principal objectif de la Conférence est d'accroître la transparence de l'OMC vis-à-vis de l'extérieur et de l'amener à rendre compte aux parlementaires en tant que représentants élus du peuple.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC se tiendra les **1^{er} et 2 décembre 2006** au **Centre international de Conférences de Genève** (CICG) et sera l'hôte de l'Union interparlementaire. Votre parlement est invité à envoyer une délégation à cet événement important qui fera suite aux sessions très fructueuses de la Conférence tenues à Genève, Cancún, Bruxelles et Hong Kong.

La session annuelle 2006 se tiendra à un moment crucial pour l'avenir du système commercial multilatéral. Comme vous le savez sans doute, le Cycle de négociation de Doha, qui était censé se conclure à la fin de l'année 2006, rencontre nombre de problèmes qui pourraient en compromettre l'issue. Pour le sauver, il est impératif de susciter la volonté politique nécessaire. Les parlements ont leur part de responsabilité à assumer à cet égard.

Comme celles qui l'ont précédées, la session annuelle 2006 de la Conférence parlementaire sur l'OMC est destinée principalement aux **parlementaires spécialisés dans le commerce international** dans leurs parlements respectifs. La participation à cette session leur donnera la possibilité d'obtenir des informations de première main sur l'évolution récente des négociations de l'OMC et d'envisager des moyens de contribuer à la relance du processus. Ce sera l'occasion de procéder à un échange de vues et d'expériences avec des collègues d'autres parlements, d'entrer en contact avec des négociateurs gouvernementaux et de hauts fonctionnaires de l'OMC et de dialoguer avec des représentants de la société civile.

./.

Conformément aux règles de procédure de la Conférence, le Comité de pilotage, qui s'est réuni à Genève les 22 et 23 juin 2006, prend les dispositions pratiques nécessaires à la préparation de la Conférence. Il en a établi **l'ordre du jour** provisoire, dont vous trouverez copie ci-joint.

Un **programme** détaillé de la session, qui fera le point sur les derniers développements concernant l'OMC, sera établi par le Comité de pilotage lorsqu'il se réunira à la mi-septembre et envoyé peu après à tous les parlements. Il sera également affiché sur le site Web de l'Union interparlementaire (<http://www.ipu.org/splz-f/trade06.htm>) et sur celui du Parlement européen (http://www.europarl.europa.eu/comparl/inta/conference_wto/2006_12/default_en.htm).

Vous trouverez ci-joint des informations pratiques sur l'organisation de la session, ainsi que des formulaires d'**inscription** et de **réservation de chambres d'hôtel**. Nous attirons votre attention sur le fait que la date limite pour réserver des chambres d'hôtel par l'intermédiaire de l'Office du tourisme de Genève est le **31 octobre 2006**. En raison du grand nombre de conférences internationales qui se tiendront à Genève au mois de décembre, il n'est pas possible, après cette date, de garantir la réservation de chambres.

Nous espérons vivement que votre parlement participera cette année à la session de la Conférence parlementaire sur l'OMC et nous réjouissons à la perspective de recevoir en temps utile les noms de vos délégués.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Pier Ferdinando Casini
Président de l'Union interparlementaire



Josep Borrell Fontelles
Président du Parlement européen